

COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 12 mai 2022

L'an deux mil dix-vingt-deux, le douze mai à 18h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil, **en session ordinaire**, sous la présidence de **Jean-François TOCANT, Maire**

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 05.05.2022

Présents : MM. Jean-François TOCANT, Robert CHERASSE, Jean-Maurice ROY, Didier BION, Patrick THOUVENIN, Benjamin SUREAU. Mme Isabelle REFFAY.

Absents: Nadine WUILLEMIN (pouvoir), Alain RATINIER.

Secrétaire de séance : Patrick Thouvenin

Le Maire donne lecture du compte rendu de la précédente réunion qui est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

72 2022 : Emprunt de 32 000,00 € destiné à financer le tracteur et broyeur

Annule et remplace la délibération 71_2022

Monsieur le Maire informe que conformément à ce qui a été inscrit au budget primitif 2022, la commune a besoin d'avoir recours à un emprunt pour prévoir le règlement de la facture du tracteur et du broyeur

A cet effet, contact a été pris avec 3 organismes bancaires à savoir : le Crédit Agricole, La Banque Populaire et la Caisse d'Epargne. A ce jour seulement deux d'entre eux ont soumis leurs propositions sur la base d'un emprunt de 32 000,00 € avec un amortissement d'une durée de 10 ans.

Après consultation de ces propositions et après délibérés, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **de retenir la proposition de la Caisse d'épargne d'Auvergne et du Limousin pour un emprunt de la somme de 32 000,00 € pour le financement du tracteur et du broyeur**

Selon les caractéristiques suivantes :

- | | |
|----------------------------------|--|
| → Taux fixe de 1,31 % | → 1 ^{ère} échéance : 25/05/2023 |
| → Périodicité : annuelle | → Montant des échéances : 3 435,06 € |
| → durée d'amortissement : 10 ans | → Frais de dossier : 60 euros |
| → Amortissement progressif | → Versement des fonds le 25/05/2022 |

- **d'autoriser Monsieur Jean-François TOCANT, Maire de la commune de Chavroches, à signer le contrat à intervenir.**

73 2022 : Accord d'adhésion et de subvention au centre social

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que selon la convention de partenariat 2021/2023 signée avec le centre social Jaligny/Neuilly, La commune de Chavroches contribue financièrement au projet d'animation global du centre social et au service enfance/jeunesse.

Pour l'année 2022 :

- Participation au financement de la prestation d'animation globale à la vie sociale (1€/habitant) : 250 €

- Participation au financement du service accueil collectif de mineurs :

Le budget prévisionnel 2022 donne comme estimation un reste à charge pour les communes de 34 610 € 52 pour 20 682.5 heures. La participation des communes représente 44,2% du budget total des ACM, estimé à 78 157.46 €. Ce cout permet de maintenir 90 jours d'accueil de loisirs, ouvert en journées complète (1 site périscolaire et 2 sites en extrascolaire).

Rappel de calcul de participation des communes : forfait solidaire + reste à charge correspondant aux heures de fréquentation des enfants de la commune.

Commune	Recensement au 01/01/2021	Heures facturées ACM 2021	Forfait ACM solidarité	Estimation subvention 2021	Total
Chavroches	250	2235	250	2680.22	2930.22

Soit un total de : 3 180 € 22

Après consultation et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents :

- **Donner un avis favorable au versement de la participation au financement de la prestation d'animation globale à la vie sociale, soit 250 €**
- **Donner un avis favorable au versement de la participation au financement du service accueil collectif de mineurs, soit 2930 € 22**
- **Préciser que le montant de la contribution inscrite peut nécessiter une régularisation en fin d'année.**

Informations et questions diverses :

- Réfection porte d'entrée logement école
- RV Nicolas RAY le 18/05
- Bulletin municipal
- Palmarès village fleuri
- Planning élections

La séance est levée à 21h

Pour copie conforme,
Fait à Chavroches, le 12 Mai 2022
Le Maire,

Jean-François TOCANT